

SEMAINE DE LA CHALEUR RENOUVELABLE

4 et 5 décembre 2018 – Forum des images, PARIS

Atelier : Trois atouts majeurs de l'énergie bois



LES PROJETS BOIS ENERGIE :

QUELS AVANTAGES POUR LES FORETS DES PARTICULIERS ?

SYLVIE COISNE – FRANSYLVA
SYLVIECOISNE@ORANGE.FR



QUELQUES CHIFFRES SUR LA FORET PRIVEE

- 🔥 74% de la superficie forestière de la France et 23 % du territoire métropolitain : 11,8 M ha
- 🔥 **68% de bois feuillus** (dont 47% de chênes) et 32% de bois résineux
- 🔥 Stock sur pied en volume : 1 830 Mm³ – Accroissement annuel : 65 Mm³ – Récolte annuelle : 48 Mm³
- 🔥 **3,5 millions de propriétaires** . Mais 11% détiennent plus de 76% des surfaces
 - 🔥 => 3 M ha, souvent peu « gérés » appartiennent à 3 millions de propriétaires
- 🔥 1000 m³ exploités en forêt génèrent 7 emplois sur toute la filière.
 - 🔥 En fait c'est 60 millions de m³ soit **440.000 emplois**.



3



QUELS SONT CES AVANTAGES ?

1. La récolte de bois contribue à une gestion durable de la forêt
2. Un débouché d'accompagnement pour la sylviculture
3. Un revenu complémentaire pour le propriétaire
4. Une réponse à certains aléas climatiques
5. Une expertise logistique nouvelle
6. Un encouragement au regroupement de la gestion





RÉCOLTER DU BOIS, C'EST GÉRER LA FORÊT POUR L'AMÉLIORER

Le débouché BOIS ENERGIE

- 🔥 **Rentabilise les éclaircies sur des petits bois**
- 🔥 Développe la mobilisation des bois sur des massifs sous gérés
- 🔥 Favorise le renouvellement des peuplements sur des parcelles peu productives
- 🔥 Ouvre la voie de nouveaux itinéraires sylvicoles



UN DÉBOUCHÉ D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA SYLVICULTURE

- 🔥 Pas de contrainte dimensionnelle pour la production de bois à destination de l'énergie
- 🔥 Pas de sylviculture dédiée, à l'exception des taillis à courte rotation
- 🔥 Pas d'essence privilégiée, résineux/feuillus
- 🔥 Peut accepter le bois sec ou mort





UN REVENU COMPLÉMENTAIRE POUR LE SYLVICULTEUR

- 🔥 Valorisation des produits de faible qualité, en complément des bois destinés à la scierie
 - Les rémanents : pas n'importe comment
 - les bois secs ou incendiés
 - les souches
 - les bois de qualité médiocre, bois de taillis, etc ...

- 🔥 Une alternative à d'autres marchés à caractère cyclique

- 🔥 Une liberté de choix pour le producteur



UNE RÉPONSE POSSIBLE AUX « RISQUES » FORESTIERS

- 🔥 Le risque incendie
 - permet par exemple de nettoyer les sous bois et de faire une sylviculture préventive contre les incendies

- 🔥 Le risque sanitaire
 - cas par exemple des interventions « urgentes »





DES TECHNIQUES DE MOBILISATION INNOVANTES

- 🔥 Des spécificités logistiques pour intégrer les étapes de la récolte
Séchage, broyage, transport
- 🔥 Une attention particulière à la chaîne des coûts compte tenu d'un produit de faible valeur :
maîtrise de l'organisation du chantier
- 🔥 Développe « l'expertise » du propriétaire / producteur



LE MARCHÉ DU BE STIMULE LE REGROUPEMENT DES SYLVICULTEURS

- Le regroupement** de la gestion et de la récolte,
- 🔥 Permet de lutter contre le morcellement de la propriété forestière
 - 🔥 Assure une meilleure visibilité de l'offre et une massification de celle-ci :
les contrats d'approvisionnement
 - 🔥 Favorise les économies d'échelle
 - 🔥 Développe l'économie locale => une filière territoriale
- L'animation** des acteurs du territoire d'approvisionnement est essentielle : le rôle des CRPF et des organisations de producteurs
- La connaissance de la ressource disponible passe par **la rencontre** avec les « détenteurs de la ressource »





LES ORGANISMES DE REGROUPEMENT DE PROPRIÉTAIRES

- 🔥 Les coopératives forestières
- 🔥 Les ASL, associations syndicales libres
- 🔥 Les GIEEF (en démarrage depuis la LAAF)
- 🔥 Les Groupements forestiers



MERCI DE VOTRE ATTENTION





Organisée par :



Avec le soutien de :



En partenariat avec :



En collaboration avec :



Partenariats presse :



13